

FORMA+

Mr Benjamin MEGRET

11 av. de la Padrouze / 66300 THUIR

Bureau : Rond Point des Espassoles – Rte de Perpignan

Bâtiment C / 66300 THUIR

formaplus66@gmail.com / 04 48 22 30 30

SIRET : 919 372 391 00012



www.securplus.fr

PROGRAMME DE FORMATION

Formation EPI

« Equipier de Première Intervention »



Durée : 4 heures sur 1 jour - Prix indicatif : 800,00€ TTC /groupe
100,00 TTC / individuel

OBJECTIF

Objectifs

La formation EPI (Equipier de Première Intervention) a plusieurs objectifs :

- Être capable de donner l'alerte rapidement.
- Utiliser les moyens de première intervention pour faire face à un départ de feu.
- Connaître le signal d'alarme, les cheminements et la conduite à tenir pour mener à bien une évacuation.
- Désigner le personnel, connaître leurs missions respectives, les techniques et les consignes de sécurité.
- Rôle des Guide-files, Serre-files et du Responsable d'évacuation

PUBLIC

Tout salarié qui souhaite contribuer à la prévention des risques incendie dans l'entreprise et intervenir efficacement face à une situation d'urgence.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis

Numéro de déclaration d'activité : 76 66 02831 66

Version 3_JANVIER_2025

LIEU DE FORMATION

Formation dispensée en INTRA / PRÉSENTIEL

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Pour l'inscription, merci de contacter **FORMA+** au minimum 15 jours avant le démarrage de la session choisie. Le programme est disponible sur notre site internet www.securplus.fr; l'inscription peut se faire par téléphone et par mail.

- Si vous demandez la prise en charge par un OPCO : vous devez en faire la demande à votre OPCO un mois avant le démarrage de la session.
- Toutes les inscriptions seront au préalable étudiées afin de déterminer la faisabilité de votre projet. Au plus tard la convention ou le contrat doit être signée 10 jours avant le démarrage de la formation.
- Pour les formations de groupe contacter FORMA+ pour convenir d'une date de formation (4 personnes minimum et de 12 personnes maximum)
- Pour les formations individuelles, rapprocher vous du calendrier de formation de FORMA+.
- La formations durent 4h sur une ½ journée, les horaires de la formation peuvent être adaptés selon vos besoins.

CONTACTS

MEGRET Benjamin : référent pédagogique et formateur

MEGRET Amandine : référente administrative et référente handicap

- Tél : 04 48 22 30 30

- Mail : formaplus66@gmail.com

ACCESSIBILITÉ

Si un apprenant a des contraintes particulières liées à une situation de handicap, veuillez contacter au préalable le référent handicap afin que nous puissions, dans la mesure du possible, adapter l'action de formation et vous permettre de suivre celle-ci dans les meilleures conditions en accord avec votre employeur.

En intra-entreprise : il appartient au client de s'assurer que les locaux soient conformes et accessibles aux personnes en situation de handicap.

CONTENU DE LA FORMATION

OUVERTURE DE LA FORMATION

- Présentation de la formation, du formateur et des apprenants
- Questionnaire de positionnement, tour de table

LA FORMATION EPI EST DECOUPEE EN DEUX MODULES :

→ L'incendie

- Le rôle d'un Equipier de Première Intervention
- La réglementation
- Les conséquences et causes d'un incendie
- Le triangle du feu
- L'alerte des services de secours
- Le feu
- Les différents types d'extincteurs et leur utilisation
- Les moyens spécifiques
- Les règles de sécurité concernant les extincteurs

→ L'évacuation

- La réglementation
- Techniques d'évacuation
- Missions d'un guide-file et d'un serre-file
- Conséquence d'une victime pour l'entreprise
- Les dangers liés aux fumées
- Les consignes de sécurité

ETUDE DE CAS

Elle a pour objet de mesurer le niveau de connaissance des apprenants face à une nouvelle situation donnée, afin de procurer au formateur une base de travail pour adapter la formation.

- prise de conscience des savoirs qu'ils mobilisent
- questionnement de leurs connaissances respectives
- perfectionnement de leurs compétences

MISE EN SITUATION

Il permet aux apprenants de réaliser la manipulation des extincteurs.

RETOUR D'EXPERIENCE ET PARTAGE D'INFORMATIONS

Présentation des points forts de l'expérience des apprenants et échanges avec l'ensemble du groupe sur différents axes d'amélioration identifiés.

MOYENS D'ENCADREMENT DE LA FORMATION

FORMA+ s'engage à adapter chaque formation aux besoins réels de l'apprenant. L'animation est basée sur une pédagogie active avec des exercices pratiques et personnalisés, qui permettent l'ancrage en temps réel. Cette animation s'appuie sur une alternance d'exposés théoriques et de pratiques.

Chaque étape de la formation se fait en privilégiant :

- Les échanges avec les participants
- Des exercices pratiques pour une meilleure assimilation des données transmises
- Des vidéos explicatives

Un support pédagogique :

- Livret aide-mémoire remis à chaque apprenant à l'issue de la formation.

LES MOYENS MATERIELS DE LA FORMATION ET OUTILS PÉDAGOGIQUES :

- Présentation POWERPOINT
- Vidéo projecteur ou tableau interactif
- Vidéo pédagogique « YouTube »

LES MOYENS MATERIELS DE LA FORMATION

- Bac à feu
- Extincteurs de formation AB, CO2 et Poudre
- Une paire de gants
- Lunettes de protection

OUTILS ET METHODOLOGIE D'EVALUATION

Avant la formation : avant le démarrage de la formation, une analyse des besoins client et des besoins spécifiques des apprenants est réalisée.

Pendant la formation : durant la formation, nous mettons en place un mécanisme de réveil pédagogique.

■ L'évaluation des compétences se fera tout au long de la formation par le biais d'études de cas, mises en situation, simulations et questionnement/échange avec le formateur.

■ Une grille des compétences permettra au formateur d'évaluer que les connaissances acquises pendant la formation sont correctement assimilées et que l'apprenant aura la capacité de les mettre en application sur son lieu de travail.

■ Une attestation de formation est délivrée aux apprenants qui ont suivi la formation EPI. Cette attestation est reconnue par l'État. Organisme de délivrance : **FORMA+**

Numéro de déclaration d'activité : 76 66 02831 66

■ Un point sera réalisé en fin de journée pour recueillir les impressions des apprenants à l'aide d'un questionnaire de satisfaction à chaud qui mesurera leurs satisfactions.

Après la formation : en aval de la formation, nous reviendrons vers vous pour vérifier l'impact de la formation au sein de votre entreprise.

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES

■ La durée de validité de la formation EPI dépend des pratiques de l'entreprise, mais selon le Code du travail, article R. 4227-39 :

« La consigne de sécurité incendie prévoit des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels les travailleurs apprennent à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premier secours et à exécuter les diverses manœuvres nécessaires.

Ces exercices et essais périodiques ont lieu au moins tous les six mois. Leur date et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignées sur un registre tenu à la disposition de l'inspection du travail. »

SUIVI ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Questionnaire de positionnement, émargement, exercices théoriques et pratiques, questionnaire de satisfaction.

Une attestation de formation « Equipier de Première Intervention » et le certificat de réalisation seront délivrés à après réalisation de la formation

NOS RESULTATS 2024

Nombre de Stagiaires Formés 👤 : 33

